

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANOU ROXANE SERVICE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Palmeraie
Riviera 3 Hameaux, Rosier Programme 6, Lot 70, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANOU ROXANE SERVICE »

Objet : Commerce général, logistique, comptabilité et fiscalité, formation, ingénierie financière, bâtiment, location de main d'œuvre, restauration, diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Palmeraie
Riviera 3 Hameaux, Rosier Programme 6, Lot 70, Ilot 7

Dirigeant(s) M N'GUESSAN ETHIEN JULES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02242 du 22/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15444/GTCA/RC/2023 du 22/02/2023

